

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 23 février 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **134 DE LA 13^e RUE** (lots 3 758 509 et 3 758 589) au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de l'ajout projeté d'un deuxième étage au bâtiment principal dont les éléments de non-conformité par rapport au règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda seraient les suivants :

- huit (8) cases de stationnement seraient présentes sur la propriété au lieu du minimum de neuf (9) exigé;
- l'aire de stationnement est située à 0 mètre de la ligne avant de propriété au lieu du minimum de 3 mètres exigé;
- l'aire de stationnement n'est pas entourée de végétation alors que le règlement exige la plantation d'arbres à l'intérieur d'une bande gazonnée d'une largeur d'au moins 1,5 mètre pour les stationnements donnant sur une rue.

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre l'ajout d'un deuxième étage au bâtiment principal et la régularisation de l'aire de stationnement, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 27^e jour de janvier 2026
et publié le 4 février 2026



Angèle Tousignant, greffière



**CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC
POUR DÉROGATION MINEURE**

Je soussignée, Angèle Tousignant, greffière de la Ville de Rouyn-Noranda, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis public pour dérogation mineure présentée **relativement à la propriété située au 134 DE LA 13^e RUE** (lots 3 758 509 et 3 758 589 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda, à l'hôtel de ville le 4 février 2026 et l'avoir fait publier dans le journal Le Citoyen, édition du 4 février 2026.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 5^e jour du mois de février 2026



Angèle Tousignant, greffière

